

ORPAR
Société anonyme
au capital de 61 653 488 euros
Siège social : rue Joseph Pataa - ancienne rue de la Champagne
16100 COGNAC
R.C.S. ANGOULÊME 322 867 789

9 mai 2022

Avis aux porteurs d'obligations échangeables € 200.000.000 zéro coupon échéance 2024 émises par ORPAR (l'« Emetteur ») échangeables en actions ordinaires existantes REMY COINTREAU (les « Obligations ») (ISIN Code FR0013246147)

Information relative au remboursement anticipé au gré des porteurs des Obligations (« Early Repayment at the Option of the Bondholders »)

Les termes commençant par une lettre majuscule qui ne sont pas différemment définis dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans les termes et conditions des Obligations (les « Conditions »).

Les titulaires des Obligations sont informés de leur droit de demander le remboursement anticipé des Obligations, conformément à la clause 7(f), à la date de remboursement anticipé du 20 juin 2022 (« Early Repayment Put Date ») au prix de remboursement anticipé de 101.256,27 € (« Early Repayment Put Price »). Afin d'exercer ce droit de remboursement anticipé, les porteurs devront notifier leur intermédiaire financier de leur décision entre 15 et 7 jours ouvrés (« Business Days ») avant la date de remboursement anticipé (c'est-à-dire entre le 27 mai 2022 et le 9 juin 2022).

L'Emetteur informe également les porteurs des Obligations de l'intention de ne pas exercer l'option de remboursement en actions (« Share Repayment Option »), conformément à la clause 7(e).

Contacts

Orpar :

Gisèle Durand et Caroline Bois
+33144134539